

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Auvergne | 2006

---

# Veyre-Monton – Site du plateau de Corent

Matthieu Poux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4610>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Matthieu Poux, « Veyre-Monton – Site du plateau de Corent », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/4610>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Veyre-Monton – Site du plateau de Corent

Matthieu Poux

---

**Identifiant de l'opération archéologique :** 2005/144 et 2006/112

Date de l'opération : 2006 (FP)

- 1 Cette deuxième campagne du programme de fouille triannuelle amorcé en 2005 a poursuivi l'exploration des vestiges reconnus l'année dernière au nord du sanctuaire laténien (parcelle ZI 20, propriété de monsieur et madame Favvy), dont la fonction précise, l'organisation et la chronologie restaient à préciser (BSR 2005, p.132-134. Voir également : Vincent Guichard : BSR 1991, p. 44-45 ; BSR 1992, p. 39-40 ; BSR 1993, p. 67-69. Matthieu Poux : BSR 2001, p. 135-137 ; BSR 2002, p. 126-127 ; BSR 2004, p. 110-113). L'élargissement de la zone de fouilles sur une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup> a permis d'appréhender les contours et la structuration interne d'un quartier de l'*oppidum* très densément occupé et strictement organisé, qui a connu au moins deux phases d'occupation (Fig. n°1 : Parcelle ZI 20, vue aérienne des vestiges en fin de fouille).
- 2 Une première phase se caractérise par l'implantation de parcelles d'habitat orientées de manière cohérente par rapport au sanctuaire, alignées à l'ouest d'un grand axe de circulation d'orientation nord-ouest - sud-est qui traverse toute la partie orientale de chantier. Cet espace de voirie se présente sous la forme d'une chaussée de cailloutis densément damés, reconnue sur plus d'une quarantaine de mètres, large d'au moins 12 m. Son tracé et son aspect évoquent fortement les aménagements de voirie mis en évidence sur d'autres sites contemporains (*Gondole*, *Bibracte*, *Verdun-sur-le-Doubs*). Cet espace de circulation collectif peut correspondre à l'une des voies principales de l'*oppidum* ou à une vaste place, dont les contours et le lien avec le sanctuaire attendant seront établis par la prochaine campagne. Sur cet espace de circulation se greffent plusieurs ruelles secondaires, qui permettaient l'accès aux différentes parcelles d'habitat.
- 3 Chaque parcelle est délimitée par un système de palissades comportant une ou plusieurs entrées signalées par une interruption encadrée par un porche sur deux poteaux. Elle

regroupe plusieurs bâtiments de taille, de forme et d'orientation variables, bâtis sur sablières basses en bois et poteaux porteurs. La nature des sols et des aménagements internes (foyers, cloisons légères, fosses-dépotoirs) souligne leur vocation domestique, qui s'illustre également au travers du mobilier retrouvé (vaisselle culinaire et de stockage, plaques foyères, chenet, ustensiles de toilette, de filage et de couture). Ces bâtiments sont environnés d'une cour fonctionnelle dédiée aux activités domestiques, agricoles et artisanales : fosses-dépotoirs, celliers enterrés, greniers surélevés sur poteaux, fosses-ateliers, déchets d'une activité de boucherie à grande échelle et indices de petit artisanat métallurgique en constituent les principaux vestiges.

- 4 Un complexe architectural fouillé au nord du chantier (corps de bâtiments B) se distingue par ses dimensions imposantes : environ 17 m x 15 m, soit plus de 1 000 m<sup>2</sup> au sol en englobant la cour environnante. Son statut particulier est corroboré par la découverte de divers biens de prestige (armement, vaisselle en bronze, ustensiles de toilette, rouelle, vase en lignite, crâne humain) qui identifient le bâtiment à une vaste résidence aristocratique érigée en coeur de ville, à proximité du principal sanctuaire de la Cité. Les parcelles adjacentes (groupes de bâtiments B et C) ont livré les mêmes catégories d'objets (armement, vaisselle et ustensiles de banquet, pendentifs zoomorphes, pièces de char), qui témoignent d'un statut équivalent.
- 5 Le mobilier recueilli cette année se distingue à la fois par son abondance et par sa qualité : 97 000 tessons d'amphores pour un poids avoisinant les 7,3 t, près de 30 000 tessons de céramique (336 kg) et de 50 000 ossements (610 kg), plus de 200 monnaies dont une quarantaine en argent, 78 fibules et une collection très variée de plus de 1 300 petits objets (parures, armement, outillage, déchets d'artisanat, éléments de serrurerie). Le faciès typologique global témoigne d'une occupation relativement longue, étalée entre le troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (La Tène C2-D1a) et le milieu du siècle suivant. La mise en contexte stratigraphique de certaines catégories, corrélée aux deux horizons de circulation et de construction distingués lors de la fouille, met en évidence une évolution des faciès typo-chronologiques qui se traduit par l'apparition de nouveaux mobiliers caractéristiques de la phase La Tène D2, datée entre les années 80-70 et 40-30 av. J.-C. Les niveaux liés à cette seconde phase incluent de nombreux fossiles directs métalliques, numismatiques et céramiques dont la valeur de *terminus post quem* est bien reconnue (amphores Dressel 1B, fibules à ailettes, denier tardo-républicain, bronzes frappés épigraphes). L'importance de cet horizon, occultée ponctuellement par les phénomènes d'érosion et les activités agricoles qui ont affecté le plateau, contredit l'hypothèse d'un abandon de l'*oppidum* dès les années 70 av. J.-C.
- 6 Loin de marquer un recul de l'occupation, cette période inaugure au contraire une phase de reconstruction et d'extension de certains corps de bâtiments, qui viennent en partie empiéter sur l'espace de voirie, tandis que d'autres parcelles sont abandonnées. Ces remaniements ne relèvent pas de réfections ponctuelles, mais d'un véritable programme de rénovation faisant appel à de nouvelles techniques de construction : radiers et solins en pierre sèche, sols en pouzzolane et surtout, couvertures de tuiles de type tardo-républicain témoignent d'une « modernisation » du bâti, inspirée par des standards architecturaux méditerranéens.
- 7 Ces deux horizons de construction se traduisent par une inflexion du plan d'organisation général qui n'en modifie pas radicalement la structure. La rectitude des limites de parcelles et leur conservation au fil du temps montrent qu'elles étaient tributaires de contraintes d'alignement, régies par des règles d'urbanisme communes. Dans leurs

limites en revanche, les bâtiments se distribuent de manière plus anarchique et leur orientation obéit avant tout à une logique fonctionnelle. Cette distinction entre domaine privé et espace de voirie publique, marquée au fil du temps par des exceptions et empiètements marginaux, a déjà été observée sur l'*oppidum* de Variscourt-Condé-sur-Suipe (Aisne). L'ensemble architectural fouillé depuis 2004 dans l'angle sud-ouest du chantier (corps de bâtiments A), en particulier, subit de profonds remaniements. Bien que rebâti à plusieurs reprises, élargi et redistribué à l'intérieur de sa parcelle, les bâtiments qui le composent n'indiquent aucune rupture fonctionnelle : ils restent environnés d'une cour occupée par des structures légères dévolues aux mêmes activités de boucherie et de transformation des produits agricoles. Le grand édifice qui le jouxte au nord (corps de bâtiments B), en revanche, est démantelé et remblayé à la fin de La Tène D1b pour faire place à un vaste espace peu construit (cour ou placette). À sa limite orientale est édifié un nouveau complexe architectural bipartite (corps de bâtiments C). Son emprise recouvre presque intégralement le niveau de circulation de l'état précédent, qui fait place à une nouvelle voirie dont la limite occidentale est décalée en direction de l'est. Ses pièces s'articulent autour d'une petite cour centrale à ciel ouvert, accessible par un porche ou portique de façade supporté par des piliers à bases de calcaire. Ses fondations particulièrement massives témoignent d'une élévation importante, peut-être prolongée par un étage supérieur, accessible par une cage d'escalier accolée à la façade. La limite orientale du bâtiment se confond avec une épaisse couche de mobiliers détritiques, mêlés aux épandages constituant la chaussée de la nouvelle voirie adjacente, datés entre La Tène D2 et le milieu du règne d'Auguste.

- 8 La limite méridionale du bâtiment est prolongée par une longue bande empierrée de 4 m à 5 m de largeur, sorte de trottoir ou de portique couvert, contingenté à l'arrière en plusieurs espaces dotés de structures de stockage semi-enterrées et de portes ouvrant sur la voirie, qui s'apparentent à des boutiques. Le mobilier recueilli confirme qu'ils ont abrité des activités en relation avec le grand espace de circulation, partiellement rechapé et fréquenté jusqu'au début de l'époque romaine. La concentration d'outils spécialisés (enclumettes, marteaux, plane), d'éléments de foyer, de scories et d'un lingot à l'arrière de cette structure y trahit l'existence d'un ou de plusieurs atelier(s) semi-enterré(s), comparable(s) à ceux reconnus sur d'autres *oppidum* de cette période (Villeneuve-Saint-Germain). La surface du trottoir et l'espace de circulation adjacent étaient jonchés de monnaies, de jetons en céramique et d'un fléau de balance liés aux échanges de marchandises. Cette alternance de structures d'habitat et d'espaces à vocation artisanale et commerciale implantés en bord de voirie évoque des formes d'aménagements urbains comparables à celles reconnues sur les *oppidum* de Gaule méridionale.
- 9 Cette proximité culturelle est soulignée par la présence de nombreuses monnaies gréco-romaines originaires de Narbonnaise (deniers républicains, drachmes et oboles de Marseille). Elles sont corrélées à d'autres biens de prestige ou d'importation recueillis depuis 2005 à la surface des bâtiments du second état qui témoignent, dès le second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., d'un degré d'acculturation très avancé : matériel d'éclairage (lampe à huile) et d'écriture (boîtes à sceau), instruments chirurgicaux (scalpel, sonde), attache de miroir, ustensiles de banquet (cruches, passoires et *simpulum* bronze, broches et chaudrons en fer, plat à poisson en Campanienne de type Lamb. 23), parures en métaux précieux (paire de fibules italiennes en or reliées par une chaînette), phalères de harnais en bronze, clous de *caligae* et autres pièces d'équipement légionnaire trahissent les liens étroits, noués dès les années 80-70 av. J.-C., entre certains occupants du quartier et

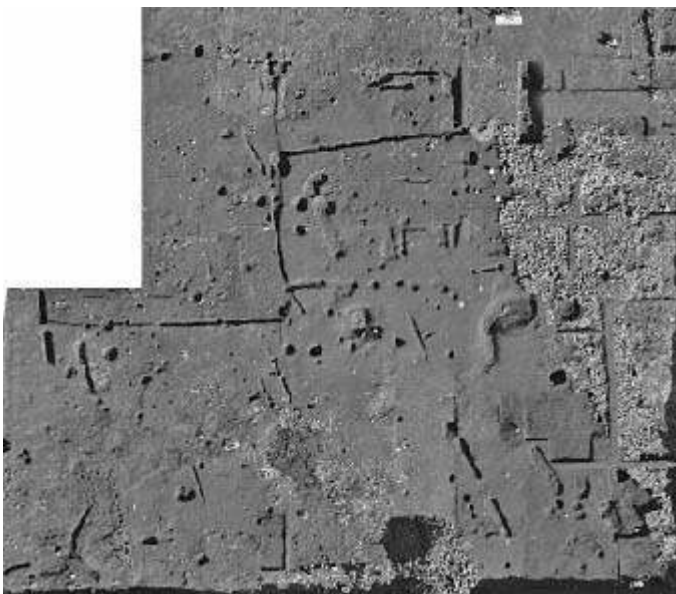
l'administration ou l'armée romaines de la fin de la République. La présence de grands bovidés parmi les épandages de faune constitutifs du second état de voirie, qui s'oppose aux animaux de plus petite taille qui caractérisaient le premier état, plaide également pour des animaux importés.

- 10 Ce n'est qu'à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. que se perçoivent les premiers signes d'un abandon progressif du quartier, qui continuera cependant à être fréquenté durant toute la période romaine. Un angle de bâtiment maçonné d'époque gallo-romaine a été recoupé dans l'angle nord-est de la fouille. Associé à un petit ensemble mobilier datable des I<sup>er</sup> s. et II<sup>e</sup> s. de notre ère, il semble n'entretenir aucun lien de continuité stratigraphique et fonctionnelle avec les vestiges de la fin de La Tène.
- 11 Il en va de même pour les vestiges antérieurs à la période laténienne, reconnus sur toute la surface du chantier et fouillés sous la direction de Pierre-Yves Milcent, de l'université de Toulouse-Le Mirail. La campagne de cette année confirme l'extension importante des habitats du premier âge du Fer reconnus sous le sanctuaire (fouille Julie Gasc). Ils succèdent, par endroits, à une longue séquence d'occupation de l'âge du Bronze ancien, moyen et final, qui livre une abondante collection de mobiliers métalliques associés à des structures très fugaces (foyers, trous de poteau), dont la nature ne peut être précisée en l'état actuel des recherches.
- 12 Matthieu Poux

---

## ANNEXES

Fig. n°1 : Parcelle ZI 20, vue aérienne des vestiges en fin de fouille



Menigault Patrick - ULM Club Trois Vallées (2006)

## INDEX

**Index géographique** : Auvergne, Puy-de-Dôme (63), Veyre-Monton

**Index chronologique** : âge du Bronze, âge du Fer, Empire romain

**opération** Fouille programmée (FP)

**Thèmes** : agriculture, amphore, artisanat, boucherie, cellier, cour, fibule, filage, fosse-dépotoir, foyer, grenier, habitat, métallurgie, monnaie, oppidum, ossement animal, ossement humain, palissade, parure, poteau, résidence aristocratique, sanctuaire, technique de construction, tuile, vaisselle, voirie

## AUTEURS

MATTHIEU POUX

COL